

## **ANNEXE ONS 5**

### **Sport Canada – Programme de soutien au sport 2006-2007**

#### **Exigences applicables aux nouveaux demandeurs de fonds pour la Participation au sport**

Les demandes ou les fonds sont sollicités pour la première fois dans le cadres de la participation au sport doivent comprendre les éléments suivants :

- ❑ une description du projet et de ses objectifs , ainsi que le chemin critique détaillé pour son élaboration et son exécution. Ce chemin critique devrait préciser les étapes qui mèneront à l'exécution du projet ainsi que la date cible proposée pour chaque étape;
- ❑ le nombre actuel d'inscriptions et la hausse prévue dans chaque groupe cible;
- ❑ un budget détaillé indiquant les recettes (par. ex; frais, nom du commanditaire, etc.) et les dépenses admissibles;
- ❑ les OPS/OTS qui participeront à l'élaboration ou à l'exécution du projet et la contribution qu'ils entendent y apporter;
- ❑ les partenaires qui participeront à l'élaboration ou à l'exécution du projet et la contribution qu'ils entendent y apporter;
- ❑ une description détaillée du processus de suivi et d'évaluation; et
- ❑ les mesures qui seront prises pour voir à ce que le programme soit exécuté dans les deux langues officielles.